

Coup de pouce DIGITALL

Limoges Métropole accompagne la transformation numérique des entreprises.



Dossier disponible sur:

limoges-metropole.fr



LIMOGES MÉTROPOLE ÉCONOMIE ATTRACTIVITÉ



DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Investissements matériels
- Prestations intellectuelles
- --- Logiciels



SONT EXCLUS

- Investissements de renouvellement à l'identique.
- Investissements informatiques liés à la gestion courante de l'entreprise (ordinateur et/ou terminal de paiement).
- · Prestations de maintenance et de fonctionnement.



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ



Justifier de la plus-value apportée par les investissements matériels, prestations intellectuelles et logiciels de la démarche de transformation numérique.

- Présenter un projet dont l'assiette des dépenses éligibles est ≤ 10 000 € H.T.
- Être en situation économique et financière saine, dotée de capitaux propres positifs.
- Être immatriculée au registre du commerce et des sociétés et/ou au répertoire des métiers et/ou à la MSA.
- Ne pas être en difficulté, au sens de la réglementation européenne et être en situation régulière visà-vis des obligations sociales et fiscales.

ACCOMPAGNEMENT

- Réalisation gratuite d'une étude d'opportunité par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute Vienne.
- Montant maximum de l'aide:

5000 € H.T.

Paiement effectué par versement unique.



LIMOGES MÉTROPOLE ÉCONOMIE ATTRACTIVITÉ

19 rue Bernard Palissy - CS 10 00187 031 LIMOGES CEDEX 1 0611256411

pde@limoges-metropole.fr

limoges-metropole.fr

